

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (Groupe SOMELEC)



Appel à manifestation d'intérêt n° 08/CMI/2026 pour le recrutement d'un consultant-firme pour l'assistance technique, le contrôle, le suivi et la supervision de projets de renforcement et de sécurisation du réseau électrique de SOMELEC à Nouakchott

(AMI n° 08/CMI/2026)

Septembre 2026

I. CONTEXTE

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe SOMELEC), dans le cadre de sa mission de service public et de son programme de renforcement, de sécurisation et de modernisation du système électrique national, prévoit la réalisation de plusieurs opérations prioritaires destinées à améliorer la disponibilité, la continuité et la sécurité de l'alimentation électrique de Nouakchott à savoir, à titre principal, la construction d'un nouveau poste 225/33 kV de technologie GIS, équipé de deux transformateurs de 100 MVA, dans la zone industrielle du Wharf, ainsi que l'acquisition et la mise en service d'un poste mobile 225/33 kV – 75 MVA, la mise en place de cabines conteneurisées 33 kV et 15 kV assurant l'alimentation provisoire des postes Nord et Est, et la réhabilitation des postes 33/15 kV Est et Nord récemment sinistrés.

Ces opérations sont financées par l'État dans le cadre de son budget. À cet effet, la SOMELEC envisage de recruter un consultant-firme pour assurer l'assistance technique, le contrôle, le suivi et la supervision de ces opérations, y compris l'assistance à la préparation et à la passation du marché de construction du poste GIS du Wharf.

II. OBJECTIF DE L'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), le Groupe SOMELEC, société nationale à capitaux publics, sise Avenue Boubacar Ben Amer à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants (firmes) ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les Termes de Référence joints en annexe.

La mission consiste à assister la SOMELEC dans la préparation, le contrôle, le suivi et la supervision des opérations ci-dessus, à savoir principalement : la préparation, la passation et la supervision du marché de construction du poste 225/33 kV GIS 2×100 MVA du Wharf (validation de la solution technique, établissement des spécifications techniques et du DAO, assistance à la passation et à l'évaluation des offres, contrôle des études, des fabrications et des travaux, supervision des essais, de la mise en service et des réceptions), ainsi que le contrôle et le suivi de réalisation des trois autres opérations prioritaires (poste mobile 225/33 kV – 75 MVA, cabines conteneurisées 33 kV et 15 kV des postes Est et Nord, réhabilitation des postes 33/15 kV Nord et Est). La mission comprend en outre une enveloppe d'expertise HTB/HTA de cent (100) hommes-mois, mobilisable à la demande de la SOMELEC sur tout autre sujet relevant du domaine de compétence du Consultant. La mission inclut le transfert de compétences au personnel de la SOMELEC. Les phases de préparation sont rémunérées au forfait et les phases de suivi de l'exécution ainsi que l'enveloppe d'expertise au temps passé. Le Consultant retenu devra mobiliser une équipe pluridisciplinaire d'au moins onze (11) experts clés, dont un Chef de mission, conformément au point 7 des Termes de Référence.

III. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission est estimée à vingt-quatre (24) mois, à compter de la date de l'ordre de service de démarrage (T0). Cette durée ne comprend pas la période de garantie de douze (12) mois suivant la réception provisoire de chaque opération. Elle couvre cinq composantes menées en parallèle :

- Composante 1 : préparation, passation et supervision du marché de construction du poste 225/33 kV GIS 2×100 MVA du Wharf : vingt-deux (22) mois, dont Trois (3) semaines pour l'établissement du DAO définitif et environ dix-huit (18) mois de suivi de l'exécution ;
- Composante 2 : poste mobile 225/33 kV – 75 MVA : Huit (8) mois ;
- Composante 3 : cabines conteneurisées 33 kV et 15 kV des postes Est et Nord : six (6) mois ;
- Composante 4 : réhabilitation des postes 33/15 kV Nord et Est : douze (12) mois ;

- Composante 5 : enveloppe d'expertise à la demande de cent (100) hommes-mois, mobilisable pendant vingt-deux (22) mois.

IV. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC), conformément à la réglementation applicable.

Conditions minimales de qualification

Ne seront évaluées que les candidatures des consultants (ou groupements) répondant aux conditions suivantes :

- justifier d'au moins vingt (20) années d'expérience dans les études, l'ingénierie, la maîtrise d'œuvre, le contrôle ou la supervision de projets d'infrastructures électriques ;
- avoir réalisé, au cours des dix (10) dernières années (2016-2026), en qualité de consultant principal ou de maître d'œuvre, au moins trois (3) missions similaires de contrôle, de supervision ou de maîtrise d'œuvre portant sur des postes électriques HT et HTA, dont : au moins une mission comprenant un poste 225 kV ou de niveau de tension équivalent ; au moins une mission comprenant un poste 33/15 kV ou de niveau de tension HTA supérieur ; au moins une mission de supervision ou de contrôle d'un poste GIS ; et au moins une mission intégrant des systèmes de protection numérique, de contrôle-commande et de téléconduite (une même mission pouvant satisfaire plusieurs de ces conditions) ;
- ne pas se trouver en situation de conflit d'intérêts vis-à-vis des fournisseurs d'équipements, fabricants, entreprises de travaux, sous-traitants, intégrateurs ou de tout opérateur économique susceptible de soumissionner aux marchés dont le Consultant aura à contrôler ou évaluer les prestations, et garantir son indépendance et son impartialité dans l'exécution de la mission.

Évaluation des manifestations d'intérêt :

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

A- Expérience générale du candidat (20 points)

Soit **N0** le nombre d'années d'expérience du consultant dans le domaine **des études et/ou du suivi des projets d'infrastructures électriques** :

Notation :

- Si $N0 < 20$ ans $\rightarrow$ note $n0 = 0$ point (candidature non recevable au titre des conditions minimales de qualification) ;
- Si $N0 = 20$ ans $\rightarrow$ note $n0 = 10$ points ;
- Si $N0 > 20$ ans $\rightarrow$ note $n0 = 10$ points + 1 point par année supplémentaire, dans la limite de 10 points supplémentaires (soit 20 points au maximum).

B- Expérience spécifique du candidat (70 points)

B-1- Expérience dans le domaine des réseaux électriques HTB /HTA (20 points)

Soit **N1** le nombre de missions réalisées au cours des **dix (10) dernières années**, portant sur des prestations d'études et/ou de suivi et de supervision de projets de **lignes HTB et/ou de postes HTB/HTA**, dont la date d'achèvement des prestations est postérieure ou égale au **1er janvier 2016**.

Les niveaux de tension sont définis comme suit :

- **HTB** : Tension électrique supérieure à 50 kV ;

- **HTA** : Tension électrique comprise entre 1 kV et 50 kV.

Notation :

- Note n1 = 2 points par mission (N1), dans la limite d'un maximum de 20 points.

B-2- Expérience dans le domaine des postes électriques HTB/HTA (20 points)

Soit **N2** le nombre de missions réalisées au cours des **dix (10) dernières années**, portant sur des prestations d'études et/ou de suivi et de supervision de projets **de postes HTB/HTA**, dont la date d'achèvement des prestations est postérieure ou égale au **1er janvier 2016**.

Les niveaux de tension sont définis comme suit :

- **HTB** : Tension électrique supérieure ou égale à 225 kV ;
- **HTA** : Tension électrique comprise entre 1 kV et 50 kV.

Notation :

- Note n2 = 3 points par mission (N2), dans la limite d'un maximum de 20 points.

B-3- Expérience dans le domaine des postes électriques HTB/HTA (Type GIS) (30 points)

Soit **N3** le nombre de missions réalisées au cours des **dix (10) dernières années**, portant sur des prestations d'études et/ou de suivi et de supervision de projets **de postes HTB/HTA (type GIS)**, dont la date d'achèvement des prestations est postérieure ou égale au **1er janvier 2016**.

Les niveaux de tension sont définis comme suit :

- **HTB** : Tension électrique supérieure ou égale à 225 kV ;
- **HTA** : Tension électrique comprise entre 1 kV et 50 kV.

Notation :

- Note n3 = 6 points par mission (N3), dans la limite d'un maximum de 30 points.

C- Expérience du candidat en Mauritanie (10 points)

Soit **N4** le nombre de missions réalisées au cours des **dix (10) dernières années** en Mauritanie dans le domaine des réseaux électriques (lignes et postes), portant sur des prestations d'études et/ou de suivi et de supervision de projets et dont la date d'achèvement des prestations est postérieure ou égale au **1er janvier 2016**.

Notation :

- Note n4 = 5 points par mission (N4), dans la limite d'un maximum de 10 points.

La note globale N est définie comme suit : **$N = N0 + N1 + N2 + N3 + N4$**

Une même mission de référence peut être prise en compte simultanément pour plusieurs critères lorsqu'elle en remplit les conditions.

Le candidat qui obtient la note globale N la plus élevée sera invité à présenter une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat.

V. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après leurs dossiers de candidature, qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement, précisant le rôle de chaque membre et l'identité du Chef de file, et qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés ; en cas de groupement solidaire, les références des membres seront consolidées. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartées. Un même Consultant ne pourra participer, seul ou en groupement, à plus d'une candidature.
- Une présentation générale du cabinet (ou de chacun des membres du groupement) faisant ressortir sa dénomination et son statut juridique, sa date de création, ses domaines d'intervention, son organisation, ses principaux moyens techniques et humains, ses bureaux et implantations, accompagnée du registre de commerce ou de tout document équivalent attestant de son existence légale.
- Une déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts vis-à-vis des fournisseurs d'équipements, fabricants, entreprises de travaux, sous-traitants, intégrateurs et de tout opérateur économique susceptible de soumissionner aux marchés objet de la mission. Toute déclaration fausse ou omission significative entraînera le rejet de la candidature, sans préjudice des autres conséquences prévues par la réglementation applicable.
- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées. Ces références dites pertinentes doivent impérativement être présentées dans un tableau correspondant au modèle qui suit :

B-1) Missions d'études et/ou de suivi et de supervision de projets de lignes HTB et/ou de postes HTB/HTA, achevées depuis le 1er janvier 2016				
Objet de la mission, nature des prestations (études, suivi, supervision) et caractéristiques des ouvrages (lignes/postes, niveaux de tension, technologie AIS/GIS)	Bénéficiaire et pays	Période (début – fin)	Adresse, e-mail et téléphone du responsable pouvant confirmer l'attestation	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser la part incombant au candidat en cas de groupement)
B-2) Missions d'études et/ou de suivi et de supervision de projets de postes HTB (≥ 225 kV ou niveau équivalent)/HTA, achevées depuis le 1er janvier 2016				

Objet de la mission, nature des prestations (études, suivi, supervision) et caractéristiques des ouvrages (lignes/postes, niveaux de tension, technologie AIS/GIS)	Bénéficiaire et pays	Période (début – fin)	Adresse, e-mail et téléphone du responsable pouvant confirmer l'attestation	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser la part incombant au candidat en cas de groupement)
B-3) Missions d'études et/ou de suivi et de supervision de projets de postes HTB/HTA de type GIS, achevées depuis le 1er janvier 2016				
Objet de la mission, nature des prestations (études, suivi, supervision) et caractéristiques des ouvrages (lignes/postes, niveaux de tension, technologie AIS/GIS)	Bénéficiaire et pays	Période (début – fin)	Adresse, e-mail et téléphone du responsable pouvant confirmer l'attestation	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser la part incombant au candidat en cas de groupement)
C) Missions d'études et/ou de suivi et de supervision de projets de réseaux électriques (lignes et postes) réalisées en Mauritanie, achevées depuis le 1er janvier 2016				
Objet de la mission, nature des prestations (études, suivi, supervision) et caractéristiques des ouvrages (lignes/postes, niveaux de tension, technologie AIS/GIS)	Bénéficiaire et pays	Période (début – fin)	Adresse, e-mail et téléphone du responsable pouvant confirmer l'attestation	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser la part incombant au candidat en cas de groupement)

- **Pour les critères B-1, B-2, B-3 et C, l'évaluation de l'expérience pertinente du candidat sera effectuée uniquement sur la base des informations fournies dans le tableau cité ci-dessus. Toute référence qui n'est pas indiquée dans ledit tableau ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt ;**

- Le tableau regroupant les références pertinentes doit impérativement être signé et cacheté par le candidat ;
- Seules les missions achevées pour lesquelles les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies par les bénéficiaires desdites missions (ou, à défaut, les documents contractuels signés permettant de vérifier la nature, l'étendue et la période des prestations) seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Les références insuffisamment justifiées ou ne permettant pas de vérifier la nature des prestations réalisées ne seront pas prises en considération ;
- Aucune proposition technique détaillée ni proposition financière n'est demandée à ce stade ;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification, les candidats intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés du Groupe SOMELEC
Direction Générale de la SOMELEC – Société mère
Cellule Chargée des Marchés
Siège SOMELEC ; 4ème étage
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P. 355
Nouakchott (Mauritanie)
Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89
Mail : cmsomelec@gmail.com

VII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française, doivent être remis au Secrétariat de la Cellule Chargée des Marchés du Groupe SOMELEC ou transmis par voie électronique au plus tard le **lundi 28/09/2026 à 12H00 heure locale GMT**, à l'adresse ci-après :

Siège de la Direction Générale de la SOMELEC – Société mère
Cellule des marchés du Groupe SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P. 355
Téléphone fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com
Nouakchott (Mauritanie)

Le dossier de candidature ou l'objet du courrier électronique doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 08/CMI/2026 pour le recrutement d'un consultant-firme pour l'assistance technique, le contrôle, le suivi et la supervision de projets de renforcement et de sécurisation du réseau électrique de SOMELEC à Nouakchott »

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT DU
GROUPE SOMELEC
Khroumbaly LEHBIB